

Projet d'établissement 2024-2027

Cultivons ensemble les émotions de demain



Sommaire

Préambule	1
Introduction.....	2
I. Etat des lieux en 2023	4
1. Les publics	4
2. Les activités pédagogiques.....	5
3. La vie artistique	7
4. Les ressources et leur utilisation.....	7
5. Les personnels	9
6. Les partenaires	10
II. Diagnostic	15
1. Les enjeux du territoire	15
2. Vue d'ensemble de l'établissement d'enseignement artistique.....	15
3. Coopération avec les partenariats locaux et extra territoriaux.	16
III. Perspectives.....	17
1. Faire rayonner nos activités	17
2. Élargir nos actions « hors les murs ».....	21
3. Moderniser nos outils et nos pratiques	24
Conclusion	30
Annexes	31
Textes règlementaires.....	31
Contributions.....	32

Préambule

La ville de Colombes existe depuis le Haut Moyen Âge, mais son nom n'est connu que depuis 1147. Alors un village peuplé de vignerons et de paysans regroupés autour de l'ancienne église, la petite bourgade accueille des nobles et notables issus de la bourgeoisie dès l'Ancien régime. La plus célèbre, la Reine Henriette, fille d'Henri IV et épouse du déchu Charles Ier d'Angleterre, se réfugie dans la cité en 1657, jusqu'à sa mort en 1669.

La localité bénéficie d'une certaine notoriété dès le XVIII^{ème} siècle, grâce à son paysage pittoresque. Désenclavée à l'époque de la révolution industrielle (pont de Bezons en 1811 et arrivée du chemin de fer, Colombes ne cesse de grandir passant de 1 600 habitants à 10 000 en un siècle. Les Parisiens viennent s'y ressourcer le dimanche et les peintres impressionnistes pérennisent le charme de ces lieux.

Au XX^{ème} siècle la ville attire des parfumeurs et autres grandes entreprises. Choisie pour les Jeux olympiques de 1924, la cité va par ailleurs se forger une renommée sportive mondiale, grâce, notamment, à son Stade Yves-du-Manoir. A partir des années 1960-70, Colombes prend un visage plus citadin avec d'importants programmes immobiliers à l'ouest et au nord de l'agglomération, notamment en bord de Seine, rendus constructibles par des bassins de retenue en amont de Paris. Son urbanisation, maillée d'une dominante pavillonnaire et de nombreuses petites rues, lui permet de maintenir un paysage diversifié, largement ponctué d'espaces verts créés après la Seconde Guerre mondiale et dont la Coulée Verte est un des fleurons.

Lors de son conseil municipal du 29 décembre 1936, la Ville de Colombes crée une école de musique, en lien avec l'Harmonie Municipale. A cette époque, l'école comprenait une classe de solfège, une classe de cuivres, une classe de bois, une classe de violon, une classe de piano et une classe de chorale. De 1939 à 1945, l'école cesse toute activité. Après la guerre, elle est de nouveau confiée à l'harmonie municipale, puis transformée en École municipale de musique en 1969. La municipalité s'attache alors à développer l'école, ne cessant de la soutenir de manière de plus en plus significative sur le plan financier.

En 1971, l'école prend alors le nom de **Conservatoire** et s'installe dans l'ancien Hôtel de Ville. L'année suivante est créée l'association des parents d'élèves du conservatoire. A partir de 1979, l'établissement est relogé dans des locaux préfabriqués au 25 rue de la Reine Henriette. Puis, la collectivité obtient son classement par l'Etat en 1998.

En 2006, le conservatoire intègre les locaux actuels et une labellisation (Conservatoire à Rayonnement Communal) dans des espaces alors adaptés à ses nouvelles missions. Ils permettent un nouveau développement et un rayonnement des pratiques dans son enceinte et hors les murs.

Le conservatoire s'est imposé au fil des années comme un acteur majeur de la vie culturelle de la ville. Haut lieu de découverte, d'apprentissage et d'approfondissement de la musique et de la danse et passerelle entre les arts, son principal objectif est de donner au plus grand nombre un accès facilité à une pratique artistique épanouissante et de qualité.

Introduction

Malgré une stabilisation démographique durant la pandémie de la Covid 19 , la Ville de Colombes enregistre une **forte augmentation de la population** depuis 2018.

Selon les dernières statistiques de l'INSEE la collectivité comptait 86 775 habitants en 2020. Dans son ensemble, la cité colombienne est **fortement caractérisée par la jeunesse de sa population** : 40,3 % sont âgés de 0 à 29 ans, 41,9 % de 30 à 59 ans. Colombes connaît une forte érosion du nombre d'habitant à partir de 60 ans. 67,52 % sont des familles avec des enfants dont 22,86% sont monoparentales.

En 2021, une phase d'écoute et d'enquête dans le cadre de la participation citoyenne mise en œuvre par l'agence « Etat d'esprit » fait apparaître un désir de la part des jeunes que l'on aille à leur rencontre, et que l'on **agisse visiblement dans le domaine de la culture**. L'ensemble de ces indicateurs nous incite à prioriser notre offre en direction des jeunes et des familles.

Selon les chiffres de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, la population compte à part égale des habitants récemment installés et d'autres s'étant sédentarisés depuis 10, 20 ou 30 ans. 45% sont propriétaires et demeurent ici en moyenne 16 ans.

La cité comporte plusieurs catégories de populations, notamment **des actifs** travaillant à Colombes ou allant exercer leur activité en Ile de France. 22,5% de la population sont **des enfants scolarisés** sur la ville. **Des étudiants** poursuivant des études supérieures dans les villes voisines et à Paris. Sa desserte s'effectue de manière fluide par **le tramway** T2, bientôt rejoint par le T1, par **le train** (gares de Colombes, les Vallées, la Garenne colombes et Le stade), ainsi que via le réseau de **bus**, ce qui en fait **une ville très dynamique** où les individus en nombre se croisent quotidiennement, caractéristique des villes de la petite couronne.

Selon les derniers chiffres du recensement, la population est passée à 89 421 habitants en 2024, soit une augmentation de 3,05%.

En comparant ces chiffres avec **la réhabilitation d'écoles, l'installation de nouvelles entreprises** entre la zone d'activité de la défense et le port de Gennevilliers avec **la construction d'un nouveau complexe d'habitations** dans le « quartier de l'arc sportif », **la population va continuer d'augmenter**.

Les Jeux olympiques « 100 ans après » ont été également un événement incroyablement vitalisant pour la cité. Ces indicateurs doivent nous mettre en alerte sur la nécessité d'agir pour **élargir l'activité artistique, sociale et culturelle locale**.

Le développement du conservatoire de la Ville de Colombes doit être **adapté à l'augmentation de la population**, qui a connu une croissance de 5,7% depuis 2009. Actuellement, l'établissement accueille environ 0,93% de la population locale. En tenant compte de l'augmentation démographique estimée entre 95 000 à 100 000 habitants d'ici une décennie, il est estimé que la structure devrait accueillir **une centaine d'élèves supplémentaires** dans la même temporalité.

Depuis la loi de 2005 sur **l'accessibilité des personnes en situation de handicap**, de nombreuses avancées ont été réalisées pour **faciliter leur accès aux bâtiments publics et privés**. Des normes strictes ont été mises en place, de nombreux établissements ont amélioré leur signalétique et leur communication de manière à rendre leur accès plus facile et intuitif. Parallèlement, cette loi impose également de **faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux mêmes activités que les personnes valides, notamment dans le domaine culturel**.

Afin de répondre à ces évolutions croissantes et de permettre à tous de participer pleinement à la vie sociale et culturelle de la société, il est important **d'anticiper les besoins** en infrastructures, équipements et personnels.

Des projets d'agrandissement, de rénovation et de diversification de l'offre pédagogique doivent être mis en place pour attirer davantage d'élèves et **aller au plus près des jeunes**. Tout en augmentant progressivement le nombre d'élèves, il est primordial de **garantir la qualité de l'enseignement et des services offerts**, en proposant **un suivi individualisé pour chaque personne inscrite**.

La population de la cité est principalement composée de jeunes actifs et de familles avec des enfants. Il est essentiel d'offrir **un cadre artistique et culturel dynamique adapté** à leurs besoins, en tenant compte de la diversité des niveaux de vie, des familles monoparentales, des 9,6% de publics en recherche d'emploi et de la diversité des secteurs professionnels des habitants.

La poursuite d'une politique tarifaire attractive, des activités en soirée et le weekend, une répartition adaptée des activités tout au long de la journée sont nécessaires pour répondre aux attentes de la population colombienne.

Le tissu associatif est également très développé aussi bien dans le domaine sportif que culturel, d'où l'exigence de travailler avec de nouveaux partenaires sur le territoire.

Ce Projet d'établissement, proposé pour la période 2024 – 2027, s'inscrit dans le **projet de politique culturelle** de la municipalité, en cours d'écriture. Il s'appuie sur le nouveau **schéma national d'orientation pédagogique publié** le 5 Septembre 2023 et sur le nouvel **arrêté fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique** du 19 décembre 2023.

Ce document s'appuie également sur les préconisations du rapport d'inspection de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile de France du mois de décembre 2019, afin de donner toute cohérence aux objectifs retenus. Il s'agit notamment de nourrir le projet pédagogique en adoptant **une approche multidisciplinaire, de développer les partenariats, d'adapter l'offre d'éducation artistique en fonction du nombre d'enfants colombiens** et de **renforcer le budget de fonctionnement** pour soutenir le développement de projets pluridisciplinaires.

Ce texte est le fruit de divers travaux organisés depuis novembre 2022 et associe l'ensemble de **l'équipe du conservatoire** (secteurs pédagogique, administratif et technique), **les usagers, la direction de la culture et les élus**. Les réunions plénières, consultations, groupes de travail par thématiques ont permis de dégager les perspectives d'évolution des prochaines années.

L'arrivée d'une nouvelle direction et d'une nouvelle direction de la culture nécessitait également d'enrichir les travaux.

Le présent projet permet de **formaliser le rôle du conservatoire** en prenant en considération le contexte local, les nouveaux enjeux socioculturels, en tenant compte de son histoire, son identité, tout en garantissant un service public éducatif et culturel toujours plus efficient.

Sa mise en œuvre sera établie selon un calendrier défini par la direction et les actions suivies par le conseil d'établissement.

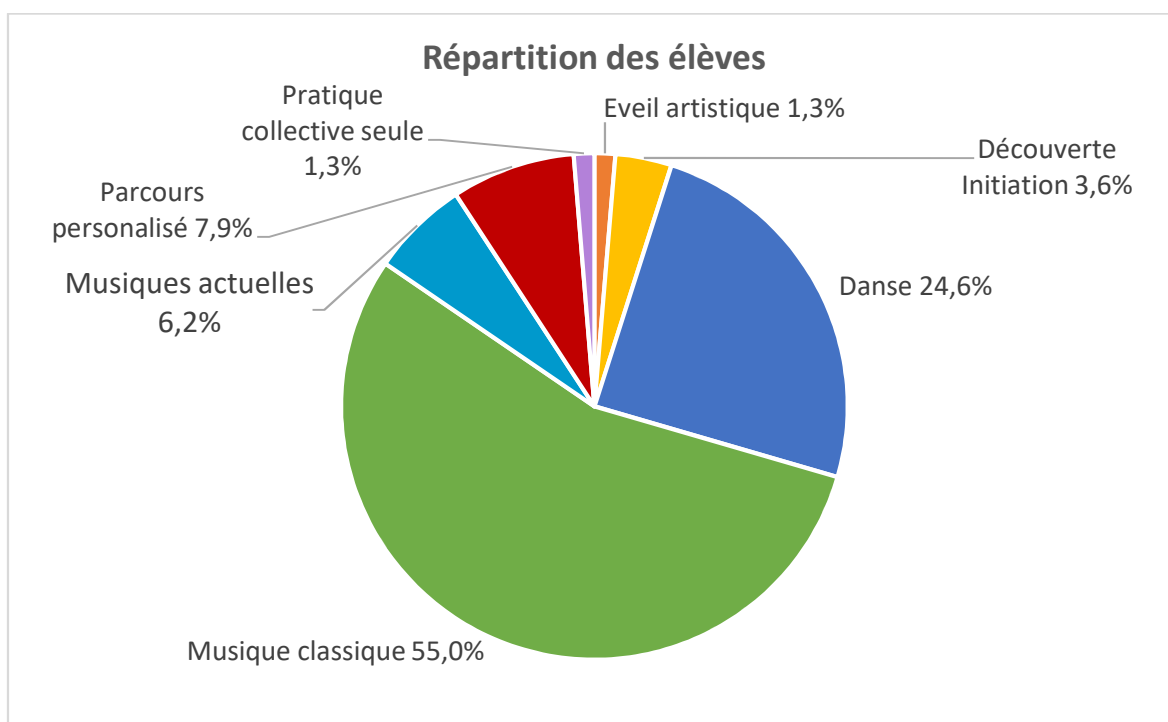
I. Etat des lieux en 2023

1. Les publics

Le conservatoire propose deux spécialités (musique et danse) et plusieurs parcours à destination des différents publics :

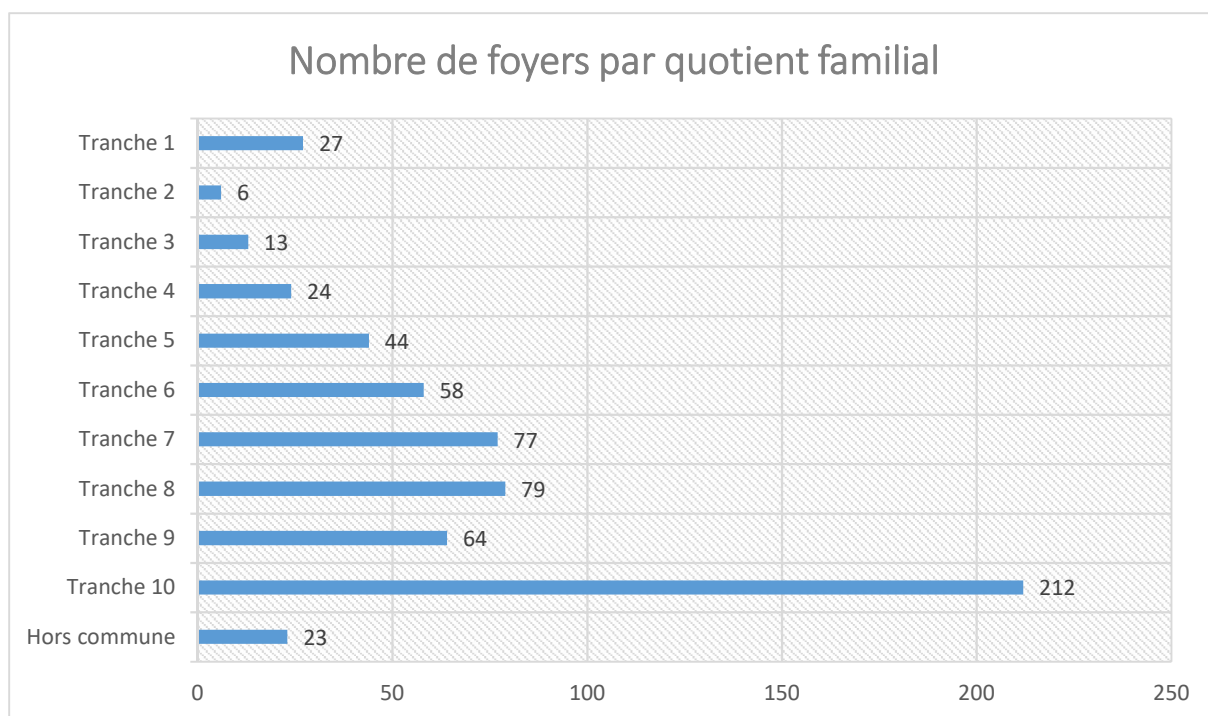
- Un **éveil artistique** pour les enfants en grande section de maternelle
- Un tronc commun de **découverte** et d'**initiation** pour les enfants âgés de 6 à 7 ans
- Un parcours d'études en cycles dès l'âge de 8 ans pour les **instrumentistes** et **danseurs**
- Un parcours d'études en cycles dès l'âge de 16 ans en **chant lyrique**
- Un **parcours personnalisé** pour différents profils d'élèves : adultes, situation de handicap, pratique collective seule pour les élèves ayant les prérequis

A la rentrée 2023, le conservatoire compte 834 élèves au total, dont 23 hors commune.



La collectivité a décidé de la mise en place d'une **politique tarifaire par quotient familial**, permettant un accès à la pratique artistique pour tous. Afin de prendre en compte les réalités, ce dispositif a été modifié en 2022 avec l'ajout d'une nouvelle tranche.

Sur les 644 foyers, nous constatons qu'il y a davantage de familles réparties sur les tranches 6 à 10, avec une forte concentration sur le quotient le plus élevé.

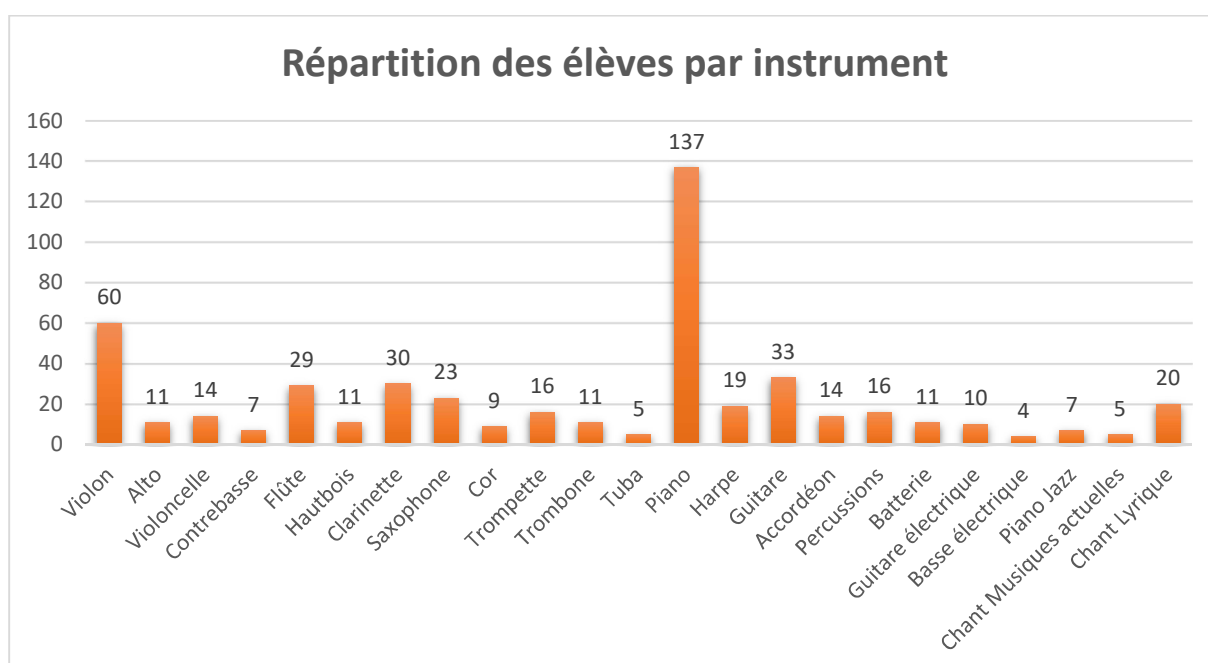


2. Les activités pédagogiques

Pour mener à bien son projet pédagogique, chaque semaine le conservatoire propose **588 heures** réparties **sur 6 journées**. Une partie du parcours d'apprentissage, notamment chez les plus jeunes, a été pensé en tronc commun, permettant l'**accès à une diversité pédagogique** dans les deux spécialités.

a. En musique

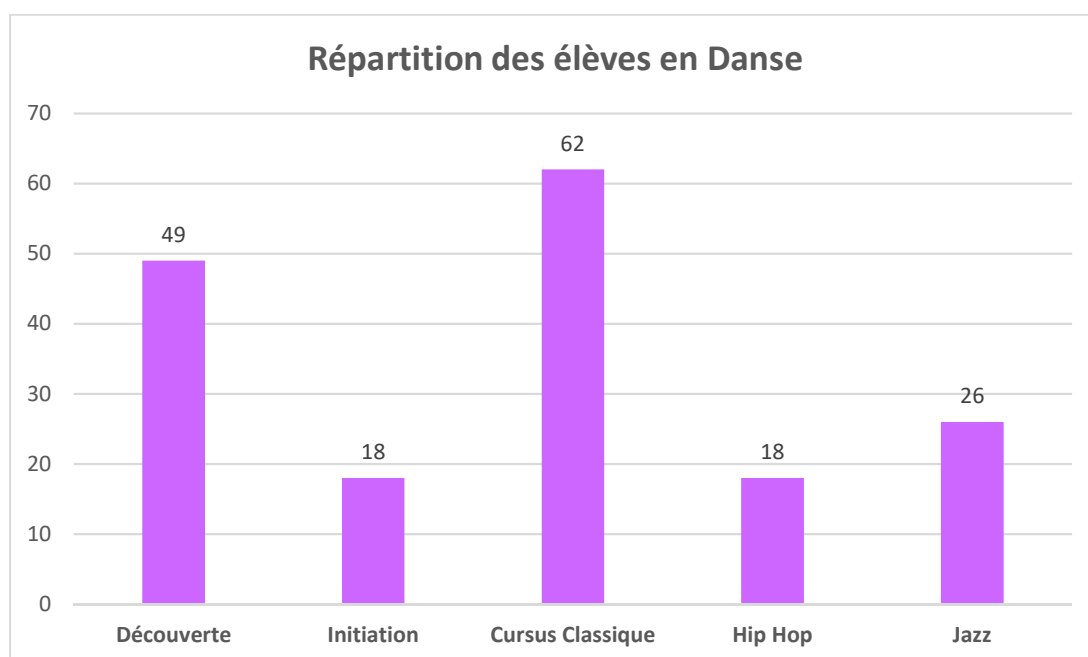
508 élèves musiciens ont une pratique individuelle instrumentale en musique classique et musiques actuelles :



Une inégalité de la demande persiste entre les disciplines, le piano bénéficiant toujours d'une nette préférence tandis que d'autres instruments sont moins prisés. Il est à noter cependant, que le Conservatoire bénéficie d'une **valeur ajoutée** grâce à la **présence d'instrument plus rarement présents** dans les **Conservatoires à rayonnement communal**.

Les élèves de musiques actuelles bénéficient d'un cours individuel d'instrument à l'entrée dans le second cycle.

b. En danse



Les élèves inscrits en danse pratiquent dans un cursus à dominante classique. Les danses Jazz et Hip Hop sont choisies en discipline complémentaire.

c. Parcours personnalisés

Ce dispositif peut prendre différentes formes. 69 élèves bénéficient d'un programme sur projet, avec un accompagnement spécifique :

- Allègement suite à une situation personnelle (dès le 2nd cycle)
- Personnes en situation de handicap
- Adultes (+ de 25 ans ou de 35 ans selon les disciplines dominantes)

Ces publics peuvent également s'inscrire à seulement une des pratiques collectives dirigées vocales ou instrumentales sous certaines conditions.

3. La vie artistique

L'établissement d'enseignement artistique propose **90 prestations annuelles** organisées dans son enceinte et hors les murs. Pensée comme **un apprentissage des arts de la scène**, la diffusion auprès des publics favorise le développement de fondamentaux nécessaires et enrichissants pour les élèves :

1. **La confiance en soi**
2. **Des compétences de performance**
3. **Un apprentissage de l'écoute et de l'interaction**
4. **Un retour constructif**
5. **L'engagement humain**
6. **Des objectifs motivants pour l'apprentissage**
7. **Une capacité à savoir gérer l'imprévu**
8. **Le développement de critères d'auto-évaluation**

L'activité artistique, véritable vecteur émotionnel, suscite également des vocations chez les jeunes auditeurs. Ces moments privilégiés décuplent l'épanouissement, le dépassement de soi et confortent le rayonnement de la structure dans son écosystème et au-delà. Pour cela sont organisés des **concerts et spectacles professionnels** pour aller à la rencontre d'artistes, des **prestations scolaires** offrant aux écoliers un accès aux arts et à la culture, des « **master class** » pour enrichir l'apprentissage des élèves, des **auditions** et **concerts thématiques** pour explorer la scène sous tous ses aspects, des **cartes blanches** pour encourager la créativité des élèves et qu'ils se produisent en public et des rencontres **hors les murs** pour partager son art sur nos territoires

A ces moments, s'ajoutent toutes les **prestations organisées par la ville** et les **moments forts** tels que la fête de la musique, *happy culture*, le printemps des poètes, les nuits (du musée, de la lecture, des conservatoires).

Chaque année enfin, **le conservatoire accueille les publics extérieurs** avec des cours ouverts, des ateliers participatifs, des essais d'instruments, des auditions, des démonstrations et des portes ouvertes.

4. Les ressources et leur utilisation

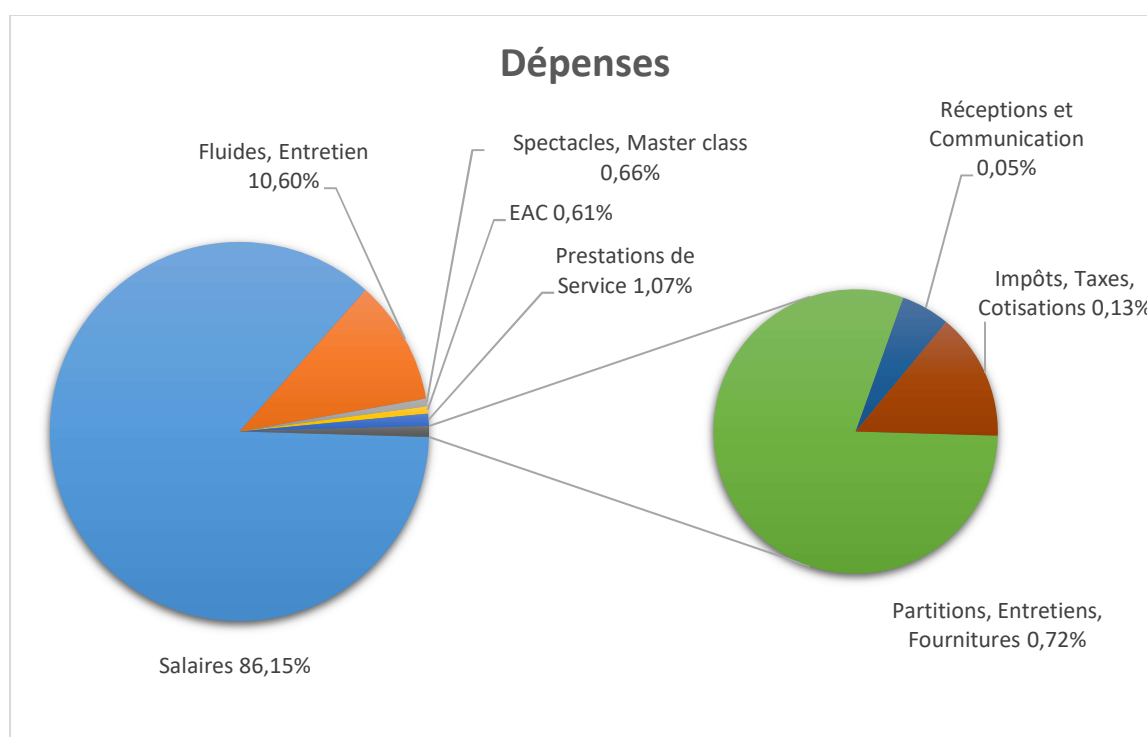
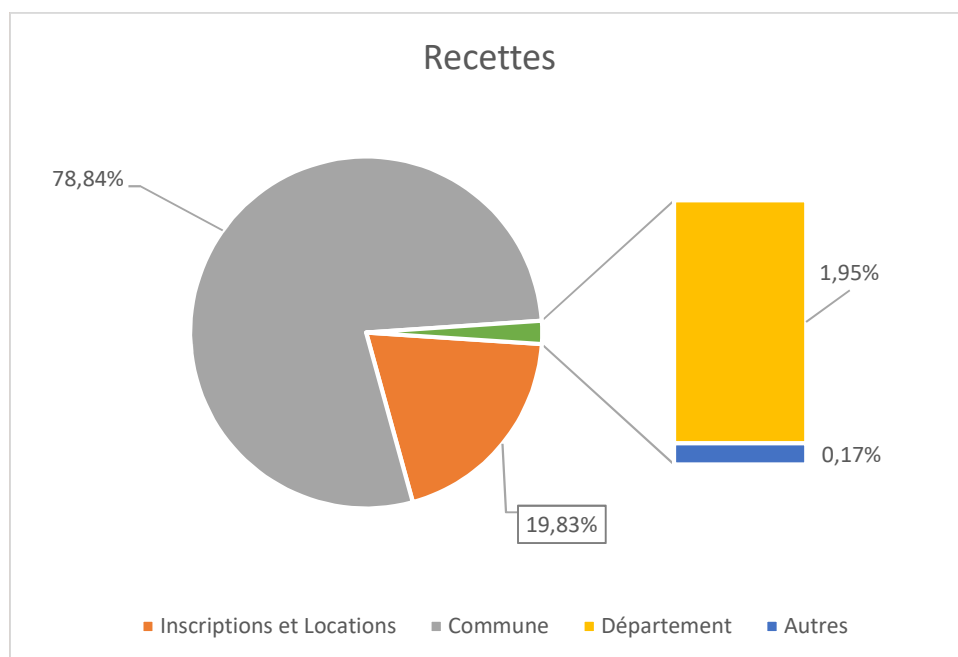
Alors que **les collectivités ont été impactées** par les baisses de revenus depuis 2015 (baisse des dotations et suppression de la taxe d'habitation), **le service public n'a jamais cessé d'innover** pour trouver de nouvelles formes de fonctionnement et de financement. Certains acteurs, dont les conservatoires, ont complètement dû se réinventer.

L'État avait décidé depuis 2023 d'augmenter la dotation globale de fonctionnement allouée aux collectivités territoriales. La dotation générale de fonctionnement est le reflet des **dynamiques démographiques des collectivités locales** et permet de tenir compte de **la diversité des territoires**. Le montant perçu chaque année par les communes, les intercommunalités et les départements est fondé sur des critères de **population**, de **richesse**, de **ressources** et de **charges**. 320 millions d'euros supplémentaires avaient été prévus pour les collectivités dans la loi de finances 2024, mais restaient bien faibles par rapport à l'effort des communes.

Dans ce contexte budgétaire fortement contraint qui pèse sur la Ville, il convient de rappeler que **les budgets alloués à l'enseignement artistique ont été maintenus par la municipalité.**

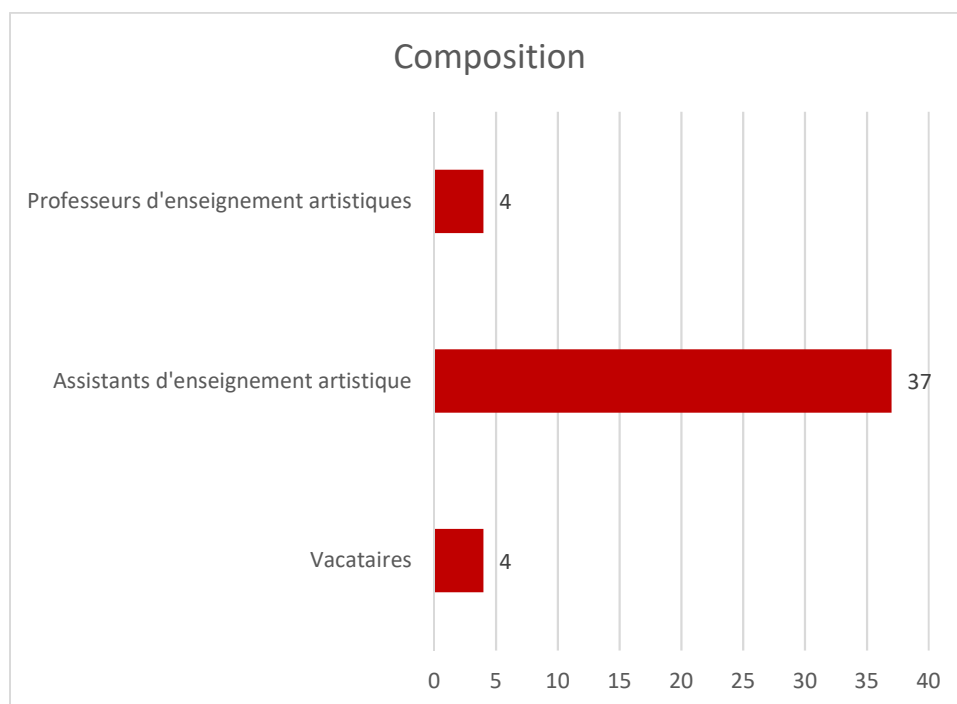
En tenant compte des possibles nouvelles contraintes budgétaires, il sera probablement nécessaire de **redéfinir les priorités**. Des bilans dressés en fin de projets, en fin d'année scolaire, ainsi que des lors des préparations budgétaires permettront de réaliser des points d'étape utiles à cette transformation.

Le budget de fonctionnement total du conservatoire s'élève en 2023 à 2 046 585 €. Il est réparti comme suit :



5. Les personnels

a. Enseignement artistique



Sur 45 enseignants, nous constatons une part de vacataires qu'il sera nécessaire d'accompagner vers **la filière enseignement artistique**. Cette dernière prend en effet, mieux en considération le caractère **permanent** des emplois et **les temps non présentsiels de travail** indispensables au suivi et à **la préparation des cours, la recherche, la veille artistique et pédagogique, l'orientation des élèves, la communication auprès des familles, la formation** ainsi que **l'élaboration et le suivi de projets**. Ce statut permet également de **lutter contre la précarisation des artistes enseignants**.



Il est important de noter qu'un nombre significatif d'enseignants travaille à **temps partiel**, complétant ainsi leurs heures d'enseignement dans **plusieurs établissements**. Bien que ce constat soit fréquent dans les établissements de rayonnement communal, cela souligne la nécessité d'**améliorer les politiques d'emploi dans le domaine de l'enseignement artistique**. Un enseignant à temps complet, en particulier, a la possibilité de s'engager pleinement dans **la mise en œuvre du projet d'établissement**, ce qui favorise une **intégration plus cohérente, efficace et pérenne des pratiques sur le territoire**. Un emploi à temps complet et ou le travail en réseau sur les établissements d'un même territoire renforce également **l'engagement sur le long terme**, participant ainsi activement à **la réduction de la précarité professionnelle**.

b. Administration et technique

Le secteur administratif se compose de huit personnes, dont six à temps complet et deux à 80% : **un directeur, une responsable administrative, juridique et financière, une secrétaire chargée de la scolarité, une secrétaire chargée de la vie et de la communication artistique et quatre agents d'accueil**. Le secteur technique est assuré dans son ensemble par **une seule personne** pour un bâtiment de 3 400 m² et un auditorium avec régie complète.

Les équipes ont récemment été restructurées pour s'aligner sur le nouveau **schéma national d'orientation pédagogique**. Une référente juridique a été clairement identifiée et le secteur « vie artistique » est en cours de modernisation.

Deux nouvelles recrues vont bientôt rejoindre l'équipe, dans un établissement destiné à accueillir de nouveaux publics : **un adjoint conseiller aux études** pour gérer l'organisation et le suivi des études, coordonner l'action de la scolarité, être un interlocuteur ressource pour les enseignants et conseiller les élèves dans leurs études et leur orientation, ainsi qu'**un régisseur** chargé d'accompagner les productions artistiques des élèves et des professionnels, de soutenir l'activité pédagogique notamment dans le domaine des musiques amplifiées, et de garantir le suivi et la maintenance des équipements et du bâtiment.

6. Les partenaires

a. Au sein de la collectivité

Au cœur de la **Direction de la culture de la vie associative et de l'action internationale**, le conservatoire s'engage pleinement dans les événements organisés par la collectivité, collaborant avec des chargés de projets notamment sur des aspects logistiques et de communication. De plus, l'établissement participe activement aux dispositifs mis en place, en particulier sur des événements comme l'olympiade culturelle ou l'Éducation Artistique et Culturelle démontrant ainsi son implication et sa contribution à la vie culturelle locale.

Bien que les projets pédagogiques soient différents, un partenariat enrichissant et complémentaire en matière d'éducation artistique s'est construit entre le Conservatoire Charles Aznavour et le **Caf'Muz**. Les élèves (adultes et enfants), principalement de Colombes, s'épanouissent au sein des deux entités dans le domaine des musiques actuelles. En combinant leurs forces et expertises respectives, les deux structures proposent une offre diversifiée et complète d'apprentissage musical. Des échanges réguliers sont organisés, permettant aux musiciens d'explorer différentes formes musicales et de partager leurs connaissances et expériences. Des ateliers thématiques sont également proposés, tels que des sessions d'enregistrement en studio, des master classes avec des artistes invités, des séances de découverte d'instruments. Ce partenariat inclut également des opportunités de représentation scénique pour les élèves, avec des concerts conjoints. Depuis 2023, la majorité des restitutions musicales des deux structures se déroulent également au Conservatoire.

Le réseau de lecture publique de Colombes est composé de trois médiathèques et d'une micro-folie avec un « fablab » prévu pour début 2025. Chaque établissement a sa propre thématique de développement : la transition écologique, le jeu, les publics éloignés et empêchés, les sciences et techniques. Accessible gratuitement à tous les habitants, le réseau propose une large sélection de documents et organise tout au long de l'année des événements culturels variés. Le portail Internet de la lecture publique propose un compte lecteur et une bibliothèque numérique « Immediatek » pour les lecteurs. Les médiathèques et le conservatoire travaillent continuellement à des échanges culturels intéressants, notamment dans le cadre de temps forts comme les **nuits de la lecture** avec le concert à la médiathèque Prévert.

Les archives et la valorisation du patrimoine communal sont essentielles pour gérer et préserver la mémoire municipale. Utiles pour les droits des citoyens et la recherche historique, elles rassemblent des documents des services municipaux et sont accessibles pour des recherches administratives, scientifiques ou généalogiques. Le service propose des ateliers pédagogiques pour les scolaires et des actions de valorisation culturelle pour sensibiliser le public au patrimoine local. Il collabore aussi avec le conservatoire pour des expositions et des programmations liées à la musique et aux **Journées européennes du patrimoine**.

Le Musée d'Art et d'Histoire est un service municipal bénéficiant de l'appellation Musée de France. Il gère des collections axées sur l'histoire de la ville et les artistes importants y ayant vécu ou créé, avec des thématiques telles que les Beaux-Arts, le passé industriel, l'architecture, l'histoire du sport et les Jeux Olympiques de 1924. En plus de la collection permanente, le musée organise une à deux expositions temporaires annuelles et une biennale du verre contemporain depuis 2011. Le Service des publics y propose des visites, ateliers et animations pour différents publics. Le musée participe à des événements nationaux comme **la Nuit européenne des Musées** et collabore avec différents partenaires.

Le Conservatoire est un partenaire important qui a participé à plusieurs Nuits des Musées avec ses ensembles d'élèves et formations constituées par des professeurs. Des concerts d'élèves et d'enseignants ont eu lieu, contribuant à l'offre culturelle des deux établissements. Nous avons également collaboré à des actions hors les murs en accueillant des **expositions** telles que "Tentures de lumières", l'appel à création de la **3e Biennale du verre** et l'exposition "Empreintes".

Nos autres nombreux partenaires au sein de la collectivité, tels que les ressources humaines, les services techniques, la communication ou l'événementiel nous accompagnent dans nos pratiques.

b. Education nationale

La ville de Colombes a fait le choix de se doter d'un axe fort en matière de sensibilisation à la culture et aux Arts. Tous les élèves colombiens sont touchés chaque année par des projets culturels grâce à une collaboration rapprochée entre la direction de la culture et les inspectrices de l'éducation nationale.

Le conservatoire y prend part avec toute sa richesse et le concours des équipes, notamment une référente EAC au sein de l'établissement et une intervenante en milieu scolaire.

- « **Un an avec...** » permet à une école de travailler avec une compagnie professionnelle et de proposer aux élèves la construction d'un spectacle aux côtés d'artistes reconnus.
- **Les parcours culturels de proximité** permettent aux enfants de s'approprier les ressources culturelles autour d'un projet émanant de l'école élémentaire, accompagnés par l'intervenante en milieu scolaire. Une restitution est programmée en fin d'année.
- **Les parcours culturels de Colombes** favorisent le développement de pratiques autour de thématiques proposées par la ville. Le dispositif s'appuie sur trois principes :
 - Des rencontres avec des œuvres, des artistes, des artisans d'art et professionnels.
 - Des pratiques artistiques individuelles et collectives
 - L'appropriation de connaissances (repères, lexique spécifique permettant d'exprimer les émotions, d'analyser une œuvre, développer un esprit critique).
- **Des visites du conservatoire** sont organisées pour explorer les lieux de création de la musique et de la danse et prendre part sur site à un atelier en collaboration avec l'équipe enseignante.
- **Des concerts scolaires** sont proposés en lien avec la saison artistique du conservatoire en avant-première de la séance « tout public ». Ces moments sont préparés en classe par l'intervenante en milieu scolaire et les professeurs des écoles.

En parallèle, **les classes orchestre** ont pour mission de transmettre un savoir musical fondé sur l'oralité, l'initiation d'une même classe au trombone, du chant choral et le plaisir de partager une pratique. Dans une même école durant trois années, les pédagogues du conservatoire (trombone et percussions) enseignent au sein des établissements scolaires chaque semaine aux classes élémentaires. L'esthétique choisie est la « musique News Orléans ».

c. En Ile de France

Porté par son développement, la richesse de ses ressources et ses expérimentations d'avant-garde, le conservatoire Charles Aznavour de Colombes a été identifié comme tête du réseau « **Boucle Nord de Seine** ». A ce titre et en l'absence de compétence culture sur l'établissement public territorial, il anime le réseau de partenaires des établissements d'enseignement, construit des projets de territoire et favorise les rencontres entre les professionnels du secteur et leurs élèves. Il pilote notamment :

- Une aide en compétence entre les établissements ressources
- Une mutualisation et des dispositifs pédagogiques
- Cinq projets de territoire

Au niveau du **département des Hauts de Seine**, le schéma départemental des enseignements artistiques encourage le développement des pratiques et dispositifs pédagogiques. Il apporte son soutien aux projets, aux équipements et il organise chaque année une journée de spectacles et de rencontres à la Seine musicale pour favoriser les échanges artistiques et apporter des expériences galvanisantes aux élèves des établissements artistiques, dans un cadre unique.

Le département propose aussi des pôles thématiques pour continuer à **partager les expériences** des enseignants, **développer des projets** et **enrichir les connaissances des participants**.

Le conservatoire est également engagé dans des projets artistiques avec d'autres établissements et des professionnels du territoire au niveau régional. Le partage artistique et l'humain sont au cœur de nos pratiques.

d. Réseau des établissements d'enseignement artistiques

Les établissements jouent un rôle essentiel dans la **formation des artistes et des professionnels du secteur culturel** en France. Ils permettent aux étudiants de **développer leurs compétences artistiques, techniques et créatives**, tout en leur offrant des opportunités **de produire et de se professionnaliser** en se faisant connaître sur la scène artistique nationale et internationale. Le réseau des établissements d'enseignements artistiques en France est également soutenu par l'État et les collectivités locales, qui financent une partie de leur fonctionnement et de leurs projets pédagogiques. Cela permet aux étudiants d'accéder à **une formation de qualité**, dispensée par des professionnels reconnus dans leur domaine. Les structures contribuent à la richesse culturelle et artistique de la France **en formant de nouveaux talents** et en **favorisant l'émergence de nouvelles pratiques artistiques et esthétiques**. Ils participent ainsi au rayonnement de la culture française à différentes échelles selon leur aire de rayonnement.

De multiples opportunités s'ouvrent aux conservatoires grâce aux fédérations et structures nationales telles que la *Fédération Française des Etablissements d'Enseignements artistiques et Conservatoires de France*. Dans cette dynamique, **le conservatoire s'engage activement dans un processus de mise en réseau** à l'échelle nationale, afin de tirer pleinement parti de toutes les opportunités offertes et de promouvoir ses initiatives avec succès.

e. Le tissu associatif et l'action internationale

Le service de la **Vie associative & de l'Action internationale** est le point de contact privilégié pour les 600 associations enregistrées sur la commune. Son rôle est de les soutenir dans leurs démarches (demandes de financements, réservations de salles, assistance technique...) et leurs projets (organisation d'événements, recherche de bénévoles, partenariats...). De plus, ce service favorise le développement des relations de coopération de Colombes avec d'autres villes à travers le monde. Chaque année, il organise le Forum des associations en septembre et le Festival des Solidarités Internationales en novembre. Les deux services travaillent en collaboration pour faciliter l'accès des associations aux salles et pour promouvoir les échanges culturels.

Au niveau du Conservatoire, nous sommes accompagnés dans nos projets avec les villes jumelées à Colombes. Plusieurs projets ont d'ores et déjà vu le jour avec Frankenthal (DE).

Fondée en 1908, l'association **Orchestre d'Harmonie de Colombes** a participé à la promotion de l'enseignement de la musique par son implication dans la création de l'école de musique et a été un acteur récurrent des actions culturelles et musicales de la ville. Depuis le rattachement de l'orchestre au conservatoire en 2015 l'OHC fait partie des pratiques collectives de l'établissement. L'association soutient les projets musicaux du conservatoire et la promotion du répertoire d'orchestre d'harmonie. Des musiciens extérieurs peuvent adhérer à l'association et participer aux activités de l'ensemble. Ce lien de pratique artistique favorise les échanges intergénérationnels et encourage la pratique en amateur.

Pupitre92 est un orchestre à vents évolutif proposant des styles variés allant de la pop musique au rock. La formation accueille des musiciens de tous âges et niveaux et répète toutes les semaines au sein du conservatoire. L'adhésion est gratuite pour les élèves du conservatoire permettant d'encourager la pratique en amateur sur le territoire. La phalange instrumentale participe également à de nombreux projets en partenariat avec le conservatoire et la ville.

Le Big band de Clichy Colombes est un orchestre composé de musiciens amateurs de bon niveau et de professionnels de la région. Fondé par Christian Jous en 1986 sous le nom Big Band du Conservatoire de Colombes, il est mutualisé avec les musiciens de Clichy pour devenir en 1992 le Big Band de Colombes Clichy. Dirigé par un chef d'orchestre expérimenté, il se produit régulièrement lors de concerts et événements locaux. Son répertoire comprend des standards de jazz, des compositions originales et des arrangements de morceaux célèbres. Les membres de l'orchestre sont passionnés par la musique et partagent une grande complicité sur scène, ce qui se ressent dans la qualité de leurs performances. La phalange orchestrale, qui répète au sein du conservatoire de Colombes, est un véritable ambassadeur de la musique jazz dans la région et contribue à promouvoir cet art auprès du public local. Les enseignants du conservatoire y prennent part, tout comme d'anciens élèves.

La MJC et La cave à théâtre sont également des partenaires privilégiés. Ils font partie des établissements labellisés par le département dans le cadre du Schéma départemental des enseignements artistiques. Situés sur le territoire de la Boucle Nord de Seine, ces structures font partie, à Colombes, des établissements coordonnés par le conservatoire. Des échanges ont lieu et des projets sont accueillis dans chaque structure.

Fondée en 1962, la **MJC** propose une multitude d'activités culturelles, sportives et artistiques pour tous les âges. C'est également un lieu de rencontre et d'échange, favorisant ainsi la cohésion sociale et le vivre ensemble.

La cave à théâtre de Colombes est un lieu incontournable pour les amateurs de spectacle vivant dans la région. Située au cœur de la ville, cette petite salle intimiste offre une programmation variée et de qualité, allant du théâtre contemporain à la comédie en passant par des concerts et des spectacles de danse. Grâce à sa taille réduite, le public est au plus près des artistes, ce qui crée une atmosphère chaleureuse et conviviale. Les spectateurs peuvent ainsi profiter pleinement de la magie du spectacle vivant et vivre des moments uniques et inoubliables. **Beaucoup de formations et certaines répétitions** sont accueillies **au sein du conservatoire** et nous travaillons à la reprise de collaborations transversales enrichissantes.

II. Diagnostic

1. Les enjeux du territoire

Actuellement, la ville doit relever des défis majeurs sur son territoire, auxquels le conservatoire doit apporter des réponses adéquates.

- **S'engager dans la promotion de la diversité culturelle** : Colombes est une ville qui se distingue par sa richesse en diversité culturelle et sociale. La collectivité favorise la mixité et lutte contre les phénomènes de ségrégation et d'exclusion sociale. Elle s'engage également à promouvoir l'intégration sociale et culturelle de l'ensemble des populations en luttant contre les discriminations, grâce à des initiatives culturelles. L'objectif est de valoriser cette diversité en favorisant les échanges interculturels à travers des événements et des actions de sensibilisation.
- **Proposer un accès à la culture et aux loisirs pour tous** : L'enjeu est de garantir l'accès à la culture et aux loisirs pour tous les habitants de Colombes, en favorisant l'ouverture de lieux culturels et de structures de loisirs dans tous les quartiers de la ville, et en proposant des activités culturelles et sportives variées et accessibles à tous.
- **Lutte contre l'isolement social** : L'objectif est de combattre l'isolement social, particulièrement chez les personnes âgées, publics empêchés ou éloignés, notamment populations en situation de précarité. Pour ce faire, la collectivité vise à promouvoir les liens sociaux ainsi qu'à mettre en œuvre des actions de solidarité et d'entraide au sein de la communauté colombienne. Dans un monde en constante évolution, nous observons également un phénomène d'isolement parmi les passionnés de jeux vidéo, de technologies et d'univers virtuels. De nouvelles initiatives voient le jour afin de favoriser les échanges entre ces individus créatifs et curieux, mais aussi encourager le partage de compétences à d'autres populations au travers de divers types de collaborations, notamment l'organisation de rencontres culturelles et sportives.

2. Vue d'ensemble de l'établissement d'enseignement artistique

Le conservatoire présente un bâtiment récent et bien isolé, mais les normes de conception des années 2000 n'ont pas suffisamment pris en compte les enjeux écologiques actuels. De plus, le nombre d'espaces disponibles pour l'apprentissage et le fonctionnement a été pensé pour la fréquentation et la démographie de l'époque. Après presque 20 ans d'exploitation, l'équipement intérieur nécessaire aux pratiques artistiques n'a toujours pas été finalisé. Le conservatoire est également impacté par l'absence d'un second studio de danse et le manque d'espaces de stockages. Ces difficultés matérielles engendrent des problèmes d'organisation et de gestion des activités, ce qui restreint les possibilités d'enseignement et de développement des talents des élèves.

Il est donc nécessaire de repenser l'organisation et le fonctionnement interne du conservatoire afin de mieux répondre aux besoins de la population locale et d'offrir des conditions optimales pour l'apprentissage et la pratique artistique. Il convient également de mettre en place des actions visant à améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment et à réduire son impact sur l'environnement. Enfin, il est important de poursuivre les efforts pour compléter l'équipement intérieur et offrir aux élèves les outils nécessaires à leur épanouissement artistique.

Le conservatoire a réalisé des avancées significatives dans le domaine de l'enseignement artistique et de la lutte contre l'isolement social, en développant des dispositifs artistiques en lien avec les écoles. Il a su développer des outils pédagogiques et travaille actuellement à sa modernisation interne. Cette réflexion doit être poursuivie et enrichie. L'expérimentation doit pouvoir trouver toute sa place et être évaluée.

Bien que le conservatoire essaye de trouver des dispositifs innovants, il est important de s'assurer continuellement que les ressources humaines et matérielles sont en adéquation avec les besoins des élèves, les objectifs fixés dans le schéma national d'orientation pédagogique, son aire de rayonnement et l'arrivée imminente de nouveaux habitants. L'établissement souffre actuellement de l'absence d'un régisseur, d'un conseiller aux études adjoint à la direction et du départ de personnels d'accueil.

3. Coopération avec les partenariats locaux et extra territoriaux.

La collectivité est déterminée à maximiser le potentiel du conservatoire en tant qu'acteur clé du réseau de la Boucle Nord de Seine, mais aussi à l'échelle du département et de l'Île-de-France. Elle souhaite offrir un avenir culturel riche et accessible pour tous, en se dotant d'un véritable hub culturel, capable de s'adapter aux besoins de la population et d'apporter une contribution significative à la vie artistique de notre territoire.

Afin de répondre aux défis et enjeux, nous souhaitons renforcer une série d'initiatives qui favoriseront notre ancrage local tout en ouvrant de nouvelles perspectives.

L'établissement d'enseignement artistique doit collaborer étroitement avec des acteurs locaux tels que les écoles, les associations culturelles et les institutions publiques. Ces synergies permettront de créer un écosystème culturel dynamique, enrichissant ainsi l'expérience des élèves et des publics.

Nous encourageons également le développement de projets artistiques innovants. En s'associant avec des partenaires extérieurs, le conservatoire propose des initiatives audacieuses et créatives qui stimulent l'intérêt et la participation du public, tout en favorisant la recherche et l'expérimentation.

La mobilité des artistes et des élèves est également un enjeu majeur de nos territoires. En établissant des coopérations avec des structures culturelles situées en dehors du territoire de Colombes, nous offrirons de nouvelles opportunités d'apprentissage et d'échange. Ces collaborations permettent d'élargir les horizons artistiques et de renforcer la formation des jeunes talents.

Enfin, nous visons à accroître la visibilité et le rayonnement du conservatoire, afin d'être en mesure de promouvoir nos activités, nos événements et nos créations, consolidant ainsi notre position comme une institution reconnue et respectée dans le paysage culturel francilien.

III. Perspectives

1. Faire rayonner nos activités

Au centre du projet, nous avons à cœur d'affirmer notre position en tant qu'acteur culturel incontournable dans une aire de rayonnement élargie. Pour atteindre cet objectif, nous nous engageons au niveau pédagogique en optimisant nos pratiques, notre visibilité et nos évaluations. Nous aspirons également à répondre aux enjeux actuels en prenant en compte l'accroissement démographique local pour développer notre offre, en élargissant les horizons artistiques accessibles à nos élèves et au public. Enfin, nous visons à conforter la place du conservatoire comme un véritable phare de culture et de pratiques, pont entre les arts, en nous dotant d'une saison artistique variée, riche en événements qui célébreront la diversité et la créativité de nos talents.

a. Charpenter et améliorer le fonctionnement pédagogique

Dans un monde en constante évolution, structurer et organiser un programme pédagogique de manière claire, cohérente et efficace est essentiel pour maximiser l'apprentissage. En définissant des objectifs précis et en concevant des activités adaptées, nous pouvons offrir une expérience d'apprentissage engageante et dynamique. L'intégration de nouvelles technologies et l'adaptation des méthodes d'enseignement en fonction des besoins des élèves permettent non seulement d'optimiser les pratiques éducatives, mais aussi de favoriser une évaluation continue de l'efficacité de nos approches. C'est ainsi que nous créons un environnement propice à l'épanouissement et à la réussite de chaque élève.

i. Encadrer les pratiques

- Affirmer **l'équilibre d'apprentissage (Discipline dominante, Formation musicale, Disciplines complémentaires)**, essentiel au développement de compétences, de capacités analytiques, à une approche adaptée dans un monde en évolution et au plaisir personnel
- Assurer **la place essentielle des pratiques collectives**, moteur capital d'épanouissement, de diversité de pratiques et de lutte contre l'isolement social. Les structurer significativement dans les apprentissages du conservatoire avec viabilité, **en prenant en considération les ressources, les besoins**, avec **une reconnaissance et un rôle cohérent** pour chaque ensemble et en donnant **une vraie place pour la musique de chambre**
- Intégrer **l'obligation de participation aux spectacles** en tant qu'acteur, nécessaires à l'équilibre entre théorie et pratique, à l'épanouissement propre, au développement d'échanges et d'interactions propices à l'enrichissement et à la créativité
- Poursuivre le travail des départements et disciplines en **alignant**, avec cohérence, **les objectifs** relevés
- Encourager la progression des élèves en leur offrant un accompagnement plus individualisé et en les aidant à se situer grâce aux **nouveaux dispositifs de « programmes d'études » (objectifs, durée, projet, niveaux de participation, évaluation) :**
 - Un programme « personnalisé »
 - Un programme « adultes »
 - Un programme « d'accessibilité » pour les personnes en situation de handicap

ii. Valoriser les disciplines

- Conforter la place de la danse, en se dotant d'un **accompagnateur** dédié à la pratique classique et en développant la pratique de la **danse urbaine**.
- Renforcer les pratiques instrumentales, de chant choral et lyrique ainsi que des évaluations et des auditions en se dotant d'un **accompagnateur** supplémentaire
- Affirmer la place du chant lyrique comme particularité de l'aire de rayonnement. Pour atteindre cet objectif, il est primordial de favoriser un cadre propice à l'acquisition de techniques enrichies et de valorisation du patrimoine tant historique que contemporain par la **formation et la culture musicale du chanteur**, ainsi qu'à l'implication dans des pratiques collectives et aux savoirs-faire scéniques par l'**Art lyrique** et la valorisation de l'**ensemble vocal**.
- Favoriser l'existence de la musique ancienne en tant qu'**entité vivante** pour permettre non seulement de préserver ce riche patrimoine musical, mais aussi d'enrichir notre culture locale par l'éducation et la pratique de ces répertoires emblématiques.
- Simplifier l'accessibilité des disciplines, en **élargissant le choix de créneaux**, autant que possible, en créant **une liste transversale de disciplines complémentaires** accessible à toutes les spécialités et en donnant **une possibilité encadrée de choix additionnels** valorisés.
- Diversifier l'offre en « pratiques collectives » notamment pour les pianistes et les percussionnistes avec **une accessibilité à la danse et aux percussions et à la musique de chambre**
- Promouvoir les disciplines plus rarement choisies, ressources précieuses du conservatoire, en s'appuyant sur **les dispositifs d'Education Artistique et Culturelle, les ateliers « découvertes »** et en les évaluant, ainsi qu'en **les mettant en lumière** au sein de projets, collaborations, soulignés sur **les supports de communication**.

iii. Accompagner et évaluer

- Poursuivre l'engagement dans une réflexion pédagogique continue par **l'expérimentation et l'évaluation de dispositifs** et **l'exploration de différentes approches**
- Renforcer le rôle des **départements** et des **conseils de classe** notamment dans l'affectation des élèves dans les différents circuits d'apprentissage et dans la préparation des évaluations
- Prioriser la cohérence des objectifs par la **création d'un conseil pédagogique**, qui permettra d'harmoniser les dispositifs pédagogiques de l'établissement
- Conforter notablement la progression des élèves par **un suivi plus régulier des absences**, comprenant également **l'assiduité en pratique collective**
- Soutenir l'enseignant de la discipline dominante dans son rôle d'**interlocuteur ressource**, facilitant l'accompagnement des élèves dans diverses pratiques.
- Amplifier le rôle des parents dans l'accompagnement des élèves en **renforçant le dialogue entre enseignants et parents** et en **soulignant l'importance de la continuité de pratique hors cours**
- Maintenir une évaluation globale reposant sur l'évaluation continue et l'évaluation lors d'auditions ou d'examens en **redéfinissant les objectifs, l'organisation et la récurrence**
- Continuer de faire des examens instrumentaux de véritables **prestations publiques**, en phase avec les réalités du monde amateur
- Appuyer le rôle de la formation musicale dans l'apprentissage classique en créant les conditions de **travail collaboratif avec les enseignants instrumentaux** dans les objectifs et les évaluations

- Valoriser davantage la réussite des élèves par la création matérielle **d'un diplôme de « Brevet »** et de **« Certificat »** tout comme l'édition d'**attestations de réussite d'unités de valeurs** ou d'**évaluations**

b. Développer l'offre

- Élever le niveau de rayonnement de l'établissement afin de mieux valoriser ses atouts, notamment ses missions de réseau. Cela implique de se donner les moyens de garder les élèves tout au long de leur parcours d'études, de les préparer au diplôme national et de répondre à l'augmentation de la population : dans le cadre du cycle préparatoire à l'enseignement supérieur, la mise en place d'un **conventionnement** avec Gennevilliers et Argenteuil est une première étape en vue de soumettre **une demande de classement** en Conservatoire à Rayonnement Départemental.
- Créer des dispositifs permettant de susciter le désir de rester sur la durée complète d'apprentissage en misant sur des pratiques collectives ambitieuses et réalistes, capables d'enrichir la formation musicale des élèves, d'encourager leur progression durable et de contribuer à la dynamique culturelle du conservatoire ainsi qu'à son rayonnement local. En évaluant les ressources nécessaires, il s'agira notamment de recréer **un orchestre symphonique**, véritable vecteur d'épanouissement artistique et personnel.
- Poursuivre la diversification de l'offre instrumentale afin de répondre à l'intérêt croissant de nouveaux publics : La rénovation de l'instrument de l'église Saint Pierre Saint Paul permettra **l'ouverture d'une classe d'orgue**. Si l'engouement des élèves se confirme, il serait également pertinent d'initier d'autres classes instrumentales, notamment en **basson**, instrument d'orchestre et de musique ancienne, ainsi que de **raviver la classe de clavecin**.
- Renforcer le lien pédagogique avec le Caf'muz avec la mise en place de **séminaires** dédiées aux musiques actuelles
- Favoriser l'inclusion de la danse en s'appuyant sur les qualités des enseignants pour élargir le spectre des spécialités : Relancer la **danse contemporaine** et valoriser les **danses de caractère** permettront de créer des passerelles intéressantes et de proposer de nouvelles possibilités de projets
- Rapprocher davantage le conservatoire du théâtre déjà très présent dans les usages locaux, en travaillant plus étroitement par **conventionnement avec la « cave à théâtre »**. Ensemble nous pourrions travailler à une reconnaissance pour les élèves dans un parcours labellisé, accompagner les enseignants du théâtre vers la reconnaissance (VAE, DE) et ouvrir de nouvelles perspectives de projets transversaux
- Proposer la création d'un **programme auditeur libre** destiné à de nouveaux publics, notamment retraités, désireux d'enrichir leur culture personnelle, en s'appuyant sur les ressources de l'établissement (pratique collective vocale, cours de culture musicale), ainsi qu'un circuit de spectacles dans et hors les murs
- Enrichir l'éventail des disciplines complémentaires accessibles à tous afin de répondre aux besoins d'apprentissage des élèves (méthodes, approches d'une œuvre, construction d'un programme sur une durée limitée, ...) : **Atelier percussions, Déchiffrage, Improvisation, Relaxation / sophrologie, ...**
- Encourager la création par la mise en place d'**ateliers d'écriture, de composition musicale ou chorégraphique**.

- Développer la curiosité, l'enrichissement culturel et les bonnes pratiques des élèves par des **sorties et visites** organisées sur des thématiques choisies, tout en incitant le public averti à assister à des représentations artistiques grâce à **la carte d'élève du conservatoire**.

c. Se doter d'une saison artistique éclatante

Les élèves bénéficient de cours et de répétitions mais une saison artistique est essentielle pour leur épanouissement, leur apprentissage et l'enrichissement de leurs savoirs. L'interaction avec le monde extérieur leur permet de se produire devant un public varié, d'améliorer leur culture artistique et de renforcer leur confiance et leur créativité. Les auditeurs passionnés, présents lors de concerts et récitals, créent une ambiance vivante et favorisent des échanges informels entre élèves et professionnels qui apportent de précieux conseils. Les amateurs du territoire, même sans formation académique, enrichissent la dynamique de l'apprentissage collaboratif. Ainsi, la saison artistique affirme le rayonnement du conservatoire dans la vie artistique et culturelle locale.

- Poursuivre **la dynamique de projets pédagogiques** avec les élèves
- Accentuer la synergie entre les disciplines et les valoriser en favorisant l'existence de **projets transversaux**
- Varier l'offre de spectacles professionnels et attirer de nouveaux publics avec **une programmation équilibrée** entre enseignants et extérieurs, patrimoine et création, ainsi qu'en osant explorer la richesse culturelle locale, périphérique ou plus éloignée
- Renforcer les liens pédagogiques avec les élèves par la création de **résidences artistiques** et en se dotant d'une vraie politique de « **master class** »
- Élever le niveau d'accueil des artistes par la mise en place de **loges équipées**, un « **catering** » ou **repas** avant les spectacles et en **valorisant le savoir-faire local**

2. Élargir nos actions « hors les murs »

Dans un monde en constante évolution, il est essentiel pour les organisations et les institutions de repenser leurs actions et d'élargir leur champ d'intervention. En s'engageant au-delà de leurs murs, les structures peuvent non seulement enrichir leur offre et leur impact, mais aussi favoriser une inclusion véritable et une participation active de tous. Cette démarche est une invitation à sortir des sentiers battus, à découvrir de nouveaux horizons et à co-construire des projets qui répondent aux besoins et aux aspirations des différentes communautés, notamment les publics empêchés ou éloignés. Le conservatoire vise ainsi à tisser de nouveaux partenariats et à aller à la rencontre de publics diversifiés au-delà même de la commune.

En premier lieu, il conviendra de constituer des outils efficaces : **Un annuaire ciblé et catégorisé** des structures, ainsi qu'une liste des ressources du secteur pédagogique.

a. Étendre les partenariats

i. Au plan local

Notre partenariat avec l'Éducation Nationale s'affirme comme un levier essentiel, permettant d'explorer de nouveaux horizons pédagogiques et de renforcer les liens entre l'école et la communauté culturelle et artistique. Le conservatoire aspire à

- Favoriser l'épanouissement scolaire et personnel grâce à **l'ouverture de classes à horaires aménagés à partir du CE2**, en commençant par la danse et en l'envisageant notamment pour les instruments
- Poursuivre la rencontre avec les professionnels du monde artistique grâce au dispositif « **1an avec** », par la **découverte d'instruments et la rencontre d'artistes** lors de séances organisées dans les écoles et aux **concerts scolaires** proposés au conservatoire
- Renforcer les ateliers à destination des scolaires **en augmentant le temps de présence des intervenants en milieu scolaire** et en étoffant les visites et la découverte du bâtiment par **des ateliers participatifs**
- **Diversifier l'offre instrumentale des classes orchestre en élémentaire**, dans le cadre d'éventuelles ouvertures de classes en faisant appel aux enseignants volontaires
- Développer un partenariat à destination des collèges avec **l'ouverture d'une nouvelle classe orchestre** sur le temps scolaire
- Intensifier notre coopération avec le second cycle de l'Éducation Nationale en proposant notamment au collège un **atelier danse** sur la pause méridienne
- Fortifier nos liens avec le Caf'Muz et l'enfance afin de **pérenniser les temps de restitution des classes orchestres et ateliers périscolaires**
- Accentuer les liens entre les classes orchestre et le conservatoire, par **la création d'une classe passerelle**. Cet enseignement vise à permettre aux élèves intéressés de rejoindre la structure, de pouvoir passer d'une pratique collective sans lecture à une pratique lue sur partitions
- Étendre l'accès à la pratique artistique sur le temps périscolaire (17h à 18h) avec **un appel à candidatures auprès des écoles**, en s'appuyant sur les enseignants ressources disponibles.

Qu'ils dépendent de la ville, du secteur privé ou d'associations, les acteurs de proximité jouent également un rôle fondamental dans la dynamique de la vie communautaire et possèdent une connaissance approfondie des besoins des habitants. En conjuguant nos efforts, nous pourrions créer des programmes innovants et accessibles qui bénéficieraient à un plus large public.

- Proposer des concerts en extérieur dès que le temps le permet, notamment lors de la fête de la musique, **en utilisant le quai** (scène extérieure située rue de la reine Henriette)
- Créer un festival en collaboration avec le caf'Muz et la MJC avec des « **jams sessions** »
- Affirmer nos liens avec le Musée, la lecture publique et les archives par **une co-construction de projets transversaux** et la **mise en œuvre de prestations artistiques et culturelles dans les différentes structures**, notamment lors de la nuit des musées, des nuits de la lecture, de la nuit des conservatoires et des journées européennes du patrimoine
- Prendre part aux événements organisés par la direction de la culture et de la vie associative en **exportant nos activités** et en **accueillant des spectacles** au sein du conservatoire
- Forger de nouvelles collaborations avec le tissu associatif et les Centres Sociaux Culturels, en s'ouvrant sur les quartiers (notamment « Petit Colombes » et « Fossés Jean »), pour produire nos élèves et nos enseignants à travers Colombes, au moyen de **projets multidisciplinaires** et de **rencontres multiculturelles**
- Consolider nos liens avec l'*Avant-Seine théâtre* en retrouvant **une récurrence des événements exportés au théâtre**, en développant la curiosité culturelle des élèves du conservatoire au moyen de **projets développés conjointement, voire participatifs, d'une carte spectacle** et d'**une tarification séduisante**

ii. Au niveau territorial

Identifié comme « tête de réseau » pour le territoire « Boucle Nord de Seine » par le département des Hauts de Seine, le Conservatoire de Colombes est un acteur clé du paysage culturel local. Il contribue à l'épanouissement artistique des habitants. Il coordonne les efforts des autres établissements au sein du territoire pour créer une synergie et partager des ressources et des projets pédagogiques, ainsi qu'en favorisant l'installation de nos enseignants sur le territoire.

- Rencontrer de nouveaux publics et de nouveaux artistes par **la poursuite et l'émergence de projets de territoire**
- Modéliser des projets et partenariats innovants en **mutualisant nos ressources et nos professionnels**
- Soutenir nos partenaires par **le partage d'informations, la formation et la mise à disposition de compétences**
- Accueillir de nouveaux publics pour valoriser nos classes en particuliers les disciplines uniques et pérenniser nos ensembles par **une tarification adaptée**
- Instaurer une réflexion pédagogique continue et collaborative par **des séminaires et rencontres** entre les différents pédagogues et artistes du territoire
- Encourager l'accès à la pratique, à la progression et aux ressources par l'accueil de **stages** et d'**ateliers** pendant les vacances
- Élaborer des **rencontres de personnels administratifs et techniques** des structures afin d'améliorer et enrichir les outils de gestion.

iii. A l'échelle nationale et internationale

En plaçant la culture au cœur des interactions sociales, l'établissement cherche à créer des ponts entre des publics divers, à favoriser les échanges artistiques et à valoriser la richesse des pratiques culturelles. Cette démarche inclut des collaborations avec des artistes et des institutions à l'étranger, ainsi que des projets innovants qui permettent de dynamiser la scène locale tout en ouvrant des perspectives internationales. En explorant ces nouvelles dimensions, le Conservatoire de Colombes s'affirme comme un acteur clé dans le paysage culturel contemporain et s'engage à promouvoir l'art sous toutes ses formes, à la fois proche et lointain.

- S'inscrire davantage dans le tissu national en **renouvelant nos adhésions** à la Fédération française des établissements artistiques et à Conservatoires de France
- Participer aux réflexions et échanges pédagogiques et artistiques :
 - En prenant part à des **forums, conférences, ateliers, séminaires et formations** à l'échelle nationale
 - En rejoignant **les réseaux professionnels** qui œuvrent dans le secteur artistique et culturel
 - En s'impliquant ou en initiant des **projets interdisciplinaires** qui croisent art et éducation, impliquant des artistes, des enseignants et des élèves.
 - En s'engageant dans l'organisation de **résidences artistiques**
 - **En utilisant les plateformes numériques** pour le partage d'idées et de ressources
- Renouer avec le jumelage en organisant à destination du plus grand nombre des **échanges de classes d'ensembles**
- Accueillir les conservatoires de Frankenthal, Gueule tapée-Fass-Colobane, Ras Jebel, Salfit et Vianado Castelo et renouer avec celui de Legnano, en organisant à Colombes **un festival des pratiques artistiques**, en collaboration avec la direction de la culture de la vie associative et de l'action internationale.

b. Aller vers tous les publics

Le Conservatoire de Colombes, fort de son rôle essentiel dans le paysage culturel local, doit se rendre encore plus accessible en s'orientant résolument vers les publics empêchés ou éloignés. En ces temps où l'égalité des chances et l'accès à la culture sont plus cruciaux que jamais, il est impératif d'étendre nos actions et notre présence dans les quartiers.

La culture doit être un vecteur d'émancipation et de développement personnel, et il est de notre responsabilité de garantir que chacun, quel que soit son milieu socio-culturel, puisse bénéficier des richesses que nous offrons. Investir dans cette démarche, c'est s'assurer que notre conservatoire reste un espace vivant, dynamique et inclusif, capable de toucher tous les publics. En se tournant vers ceux qui n'ont pas toujours accès à la culture, nous enrichissons non seulement notre propre communauté, mais nous contribuons également à une société plus harmonieuse et solidaire.

- Construire un partenariat à destination des publics empêchés ou éloignés en **exportant nos auditions** dans les maisons de retraite, les quartiers, les lieux de santé, les CAMSP et Foyers.
- Favoriser **l'éclosion de projets inclusifs** qui favorisent la rencontre, l'échange et la pratique artistique et encouragent d'aller à la rencontre de différentes cultures dans les quartiers (notamment « Petit Colombes » et Fossés Jean »), où la créativité et la passion se rencontrent indépendamment des barrières économiques, géographiques ou toute forme de handicap.

3. Moderniser nos outils et nos pratiques

a. Une équipe dynamique à valoriser

Favoriser l'attractivité de nouveaux talents, c'est également propager la sérénité d'une équipe humaine et bienveillante. Pour créer des conditions de travail sereines, il est nécessaire de :

- **Clarifier les dispositifs** mis en place par les ressources humaines dans un texte dédié au conservatoire.
- Disposer de **fiches de postes** actualisées pour chacun, élaborées en concertation, avec des missions clairement établies en fonction des nécessités de fonctionnement de la structure.
- Informer les agents en continu (en sus des entretiens professionnels) sur la partie administrative de leur carrière, par des **rencontres avec des spécialistes** et des **réunions avec les ressources humaines**.
- Accompagner les personnels par la **formation continue** avec une vraie lisibilité sur les propositions liées à l'enseignement artistique.
- Proposer des **temps de rencontres et d'échanges** délocalisés à la manière de séminaires.
- Soutenir les collègues éligibles à une **VAE** ou un **concours** afin d'encourager les enseignants à rester sur le temps long.
- Prendre davantage en considération les **charges de travail** liées à l'élaboration de certains projets réalisés avec des groupes importants.
- Accueillir les nouveaux collègues afin de mieux les intégrer grâce à **une visite, une réunion d'information** et un **guide pratique** rappelant les interlocuteurs, les démarches et les procédures dans leur ensemble.

b. Structurer l'activité avec des textes cadres

Il est essentiel de se doter de textes cadres afin d'encadrer et de guider nos actions, de garantir la cohérence et la qualité de nos travaux, et de faciliter les collaborations au sein de la structure. La mise à jour de documents obsolètes et la rédaction de nouveaux textes permettent de rester à jour et de communiquer efficacement.

- **Un nouveau règlement des études** permettra non seulement de donner davantage de lisibilité à l'encadrement des pratiques, mais aussi de les évaluer de manière plus précise. Il donnera toute sa place aux nouveaux dispositifs qui émergent dans notre domaine, afin de rester à la pointe de l'innovation, tout en donnant de nouvelles possibilités de passerelles entre les circuits d'apprentissages et des transversalités passionnantes.
- **Un règlement intérieur** pour définir les règles et les normes de fonctionnement de l'établissement d'enseignement artistique, remplacera l'ancien texte datant de 2013. Outre les droits, devoirs et procédures des activités régulières, il a l'ambition de garantir le bon fonctionnement de l'établissement en fixant un cadre de référence commun à tous.
- Lieu d'éducation et d'ouverture, l'établissement d'enseignement artistique adoptera **une charte éthique**. Celle-ci visera à promouvoir un environnement de travail respectueux, équitable et professionnel pour tous les membres de l'écosystème du conservatoire.
- **Des conventions de partenariat** permettront de consolider la relation partenariale en définissant les rôles de chacun et en renforçant l'engagement à long terme avec les structures partenaires, qu'elles soient artistiques, éducatives, culturelles ou associatives.
- **Des conventions d'utilisation des locaux** permettant d'éviter les malentendus et de garantir une utilisation harmonieuse des espaces.

c. Améliorer la communication

La communication constitue un enjeu majeur pour une fluidité de fonctionnement et une visibilité vis-à-vis de l'extérieur, notamment après plusieurs périodes difficiles, en particulier depuis la crise de la COVID-19. En nous appuyant sur les bonnes volontés au sein de l'équipe du conservatoire, nos propositions visent à mettre en œuvre des stratégies afin d'optimiser les processus de fonctionnement et de partage d'informations, ainsi que de rendre l'établissement d'enseignement artistique plus visible et accessible aux publics extérieurs. Notre objectif est de favoriser la collaboration et la transparence au sein de la structure, d'assurer une meilleure information auprès de la communauté colombienne tout en explorant l'intégration de nouveaux dispositifs numériques, qui jouent un rôle clé dans la modernisation des outils.

i. Organisation fonctionnelle

- Encourager la vie du conservatoire en enrichissant la représentativité au sein du conseil d'établissement par **un représentant des secteurs administratif et technique**, en garantissant la réflexion pédagogique et le développement artistique des élèves grâce à **la mise en place d'un conseil pédagogique**, en poursuivant le suivi des examens par la tenue de **conseils de classe ciblés** et en mettant en place **un conseil de programmation artistique**
- Promouvoir de bonnes relations entre les différents membres de l'équipe en organisant des **temps d'information et de dialogue** pour porter les réalités des uns à la connaissance des autres lors de plénières, de séminaires ou de formations, continuer d'impliquer l'ensemble des acteurs dans le devenir de la structure et réunir les conditions de synergies constructives au sein de **groupes de travail, des départements et du nouveau conseil pédagogique**, enfin proposer des **moments conviviaux** pour rendre le dialogue plus facile et, si nécessaire, **poursuivre le travail de médiation**
- Améliorer l'activité **en enrichissant le nouveau règlement intérieur** des nouveaux dispositifs et de règles de comportement favorisant le respect, la cordialité et la bienveillance
- Faciliter le fonctionnement pédagogique par la mise en place d'**un « padlet »** pour assurer la transmission de partitions et d'informations techniques directement entre les enseignants et les élèves, **un carnet de liaison et de devoirs** assurant un meilleur encadrement de la progression des inscrits hors présentiel, un renforcement du lien enseignant / familles et du suivi des parents

ii. Auprès de nos publics

- Informer davantage les publics pour mieux accompagner les familles par la mise en place de **réunions d'informations et d'échanges** et de **teasers** notamment pendant les portes ouvertes
- Accroître l'efficacité de fonctionnement de l'établissement par la mise en place de **processus écrits**, favorisant l'accompagnement des agents, notamment les nouveaux arrivants
- Inciter les élèves à être acteur/créateur en ouvrant **une plateforme** de partage d'idées, d'œuvres et de thématiques en lien avec l'enseignant coordinateur des « cartes blanches »
- Fluidifier l'organisation des événements par la mise en place d'**ateliers de programmation des concerts thématiques** encourageant la participation de l'ensemble des enseignants, d'**une fiche technique** rappelant les objectifs pédagogiques des prestations pédagogiques et modalités d'inscription des élèves et **la refonte du support d'inscription** des « cartes blanches » pour éviter les oublis de communication
- Favoriser le suivi des événements par la tenue de **réunions de préparation des spectacles professionnels** avec une temporalité appropriée, incluant le porteur de projet, ainsi que les acteurs administratifs et techniques

- Accompagner les publics et les élèves à la tenue d'un spectacle (pour profiter pleinement de l'expérience et préserver la concentration des interprètes) avec **un guide du spectateur**
- Evaluer les dispositifs régulièrement pour nous laisser la possibilité de les améliorer au sein du conseil pédagogique, des ateliers de programmation des concerts thématiques mais aussi par le biais de **questionnaires à destination des publics**

ii. Avec nos partenaires

- S'assurer d'un lien permanent avec des partenaires, c'est également continuer à **mettre à jour régulièrement un annuaire ciblé**
- Assurer la constitution et le renouvellement de supports visuels en **sollicitant régulièrement le photographe de la ville**
- Elargir la visibilité de notre activité artistique avec **une plaquette de saison** disponible sur tous les lieux recevant du public et en ligne
- Toucher directement les populations où elles se trouvent par l'édition de **flyers** diffusés y compris de manière dématérialisée et ciblée pour les événements phares
- Diffuser régulièrement notre activité artistique sur **un compte Facebook**
- Garantir notre présence à la rentrée culturelle « **Happy culture** »

iii. Transversale

- Révéler l'identité du conservatoire en tant qu'établissement labellisé **par une charte, un logo et l'identification des partenaires** (ville, département, ministère)
- Identifier davantage l'équipe par **la réalisation d'un trombinoscope**
- Enrichir la page internet de l'établissement avec **la grille tarifaire** des inscriptions
- Souligner davantage les événements de l'école par rapport aux extérieurs en réorganisant les panneaux d'affichage
- Augmenter la lisibilité des événements en **renommant les événements** : « cartes blanches », les auditions et les concerts thématiques, ainsi qu'en mettant l'ensemble des spectacles en perspective par **une charte graphique** intégrant **un code couleur**
- Asseoir sur le temps long la place de l'établissement par la **création d'un site internet du conservatoire** où les publics puissent trouver les informations techniques, pédagogiques et événementielles, actualisées en temps réel
- Assurer le suivi permanent de l'information événementielle par **l'utilisation des supports de communication** ville, **un lien renforcé avec les services de la ville**, la mise en place d'**une newsletter régulière**, diffusée sur les espaces Duonet et par voie d'affichage interne
- Atteindre davantage les populations grâce à un **plan de communication**, pour impacter significativement la fréquentation des spectacles et catégoriser les niveaux d'information
- Optimiser notre fonctionnement et veiller à ce que notre présence en ligne reste toujours engageante et pertinente : identifier **une personne chargée du numérique**, qui puisse assurer une meilleure mise à jour de nos supports numériques en temps réel et permettre à notre chargée de vie et communication artistique de se concentrer davantage sur ses missions principales

d. Un lieu adapté, tourné vers les enjeux de demain

i. Un bâtiment fonctionnel et accueillant

Disposer d'une structure fonctionnelle et agréable est essentielle pour répondre aux besoins des usagers et optimiser l'utilisation des espaces. Le conservatoire a besoin d'un environnement de travail confortable et propre, favorisant concentration et créativité.

Une meilleure organisation des espaces assure une circulation fluide, réduisant l'engorgement dans les zones critiques. Par ailleurs, elle facilite la gestion des ressources grâce à un suivi en temps réel du matériel disponible. Enfin, des locaux adaptés pour le travail et la convivialité offrent un cadre propice aux échanges, créant ainsi un environnement harmonieux et efficace.

La saturation du studio de danse tout comme le stockage désorganisé des partitions et des matériels nous alertent sur les conditions de réalisation de nos activités, la maîtrise de nos dépenses, l'accueil de nouveaux publics et la continuité de nos pratiques.

Afin d'optimiser notre environnement de travail et de garantir une expérience enrichissante pour tous les usagers, nous proposons de :

- Soutenir le développement actuel de la pratique de la danse, par la recherche d'**un studio supplémentaire**, hors structure, éventuellement dans un quartier éloigné.
- Consolider l'activité de la structure par **un état des lieux et réparations de l'existant** (système de ventilation et vitres de la salle de danse) en **achevant l'équipement acoustique, thermique et mobilier du bâtiment** livré en 2006.
- Fortifier la vitalité artistique et pédagogique en se dotant d'**une parthèque** co-gérée en partenariat avec les médiathèques, avec rayonnages et possibilités d'emprunts sécurisés.
- Favoriser la fluidité des pratiques et des circulations en **organisant les espaces** et par la mise en place d'**une signalétique ludique et pédagogique**.
- Garantir des pratiques d'enseignement et d'apprentissage de qualité, réduire les mouvements de matériels propices aux disparitions et dégradations, ainsi qu'optimiser les temps d'installation et de rangement, par un **aménagement homogène des salles, studios et loges**, ainsi qu'en poursuivant l'acquisition fondamentale **du mobilier, du matériel pédagogique et d'instruments**
- Protéger le parc instrumental, le stock de costumes et le mobilier sur le temps long, **par un inventaire sur le logiciel « Duonet »** et la **mise en œuvre de procédures de suivi efficaces**.
- Accompagner les usagers dans l'établissement en **structurant la cafétéria et les espaces d'attente** avec un espace goûter/restauration, une zone devoirs, lecture et information, ainsi qu'en se dotant d'un lieu d'attente pour les spectacles de l'auditorium
- Organiser davantage le trafic routier aux abords du conservatoire, par **la création d'un dépose minute** en lien avec le service urbanisme
- Promouvoir le bien-être des acteurs du conservatoire c'est se doter **d'un espace de pause adapté, mettre en perspective les espaces extérieurs et agencer les espaces communs aux étages**.

ii. Un espace sécurisant

Pour réduire l'impact dangereux qui pèse sur la qualité de notre service, il est essentiel de renforcer l'entretien de nos locaux. Cela permettra d'améliorer l'accueil du public, en particulier des enfants participant à nos cours et des personnes âgées assistant à nos spectacles.

En garantissant la sécurité du bâtiment, nous pourrons également mieux accueillir notre jeune public et faciliter nos investissements dans des instruments coûteux et des équipements modernes, en réponse aux attentes de la collectivité.

- Revoir les fondamentaux d'entretien avec le service intérieur, par la rédaction d'un **plan d'hygiène et de désinfection (PND)** dédié au conservatoire en y ajoutant les lieux non entretenus tels que le parking, notamment dans le cadre d'une réévaluation du marché.
- Changer les sols devenus usés, en particulier **remplacer les moquettes et les linoléums**.
- Remplacer les équipements dysfonctionnant, notamment **les poignées de portes**
- Se munir d'un **plan pluriannuel d'entretien** en collaboration avec les services techniques, comprenant particulièrement **le rafraîchissement des peintures**.
- Effectuer une mise à jour de la sécurité par l'équipement de **caméras supplémentaires** aux abords du bâtiment, **reliées directement au poste central de sécurité** et en interne pour avoir de la visibilité sur les angles morts et en effectuant **un inventaire complet des clés et badges parking**
- Moderniser le système d'alerte avec des **détecteurs de mouvements** supplémentaires notamment dans l'escalier du parking et par un **système d'avertissement intrusion automatiquement relié à la police municipale**.
- Renforcer la protection des personnes et des biens notamment instrumentaux grâce à un **système de badge** entre le conservatoire et le parking, ainsi qu'au niveau de la réserve instrumentale et de la salle des enseignants.
- Donner au personnel les moyens nécessaires en cas d'intrusion attentat, par **la formation**, par un **système d'alerte dit bouton de panique** pour les personnels d'accueil et par l'**identification d'espaces de confinement appropriés**

iii. Une structure écoresponsable

Dans un contexte où la transition énergétique est devenue une priorité incontournable, limiter la dépense ne se résume pas seulement à des considérations budgétaires, mais s'inscrit également dans une démarche visant à rendre les bâtiments moins énergivores.

Le remplacement des équipements devenus obsolètes joue un rôle crucial dans cette transformation, permettant de bénéficier d'une efficacité énergétique accrue. Parallèlement, il est essentiel de modifier les comportements des occupants, afin d'instaurer une culture de la sobriété et de la durabilité. Ensemble, ces actions contribuent à un environnement construit plus respectueux des ressources et à une réduction significative de notre empreinte écologique.

Ainsi, nous prévoyons sur plusieurs phases :

- Changer l'équipement des luminaires intérieurs et extérieurs par **des ampoules « leds »** et l'installation de **détecteurs de présence avec minuteries** dans le parking et les sanitaires.
- Diminuer la consommation d'eau par le remplacement des robinetteries traditionnelles avec **des détecteurs de mouvement**.
- Construire **un espace déchets** permettant le positionnement des containers poubelles et l'entrepôts d'encombrants.
- Disposer de **bacs de recyclages** dans tous les espaces du conservatoire et s'assurer de la valorisation des déchets via **containers dédiés** et **évaluer nos pratiques** de consommation de papier pour un meilleur impact sur l'environnement.
- Adopter les bons gestes en matière de téléphonie, en **limitant l'usage du téléphone pendant les prestations publiques**

Conclusion

La Ville de Colombes, avec sa population en pleine expansion et teintée de vitalité, se projette. Notre établissement d'enseignement artistique, en tant qu'acteur culturel clé, se doit d'accompagner cette dynamique en répondant aux besoins croissants de notre communauté.

Le projet d'établissement du conservatoire Charles Aznavour pour la période 2024-2027 s'inscrit dans un contexte prometteur pour la Ville de Colombes, qui connaît une dynamique de croissance démographique et culturelle significative. La hausse de la population, notamment celle des jeunes et des familles, crée un besoin urgent d'adapter et d'enrichir l'offre culturelle. En réponse à cette demande, l'établissement se positionne comme un acteur clé, prêt à relever les défis d'une culture en constante évolution et à répondre aux attentes des habitants par une série d'initiatives innovantes et inclusives.

Les axes de développement proposés — amélioration pédagogique, diversification artistique, organisation d'une saison culturelle dynamique et expansion des actions "hors les murs" — visent non seulement à moderniser l'institution, mais aussi à renforcer sa cohésion avec le tissu associatif local. Il est crucial de souligner que cette initiative ne se limite pas à une simple amélioration des services offerts. Elle a également pour but de renforcer les liens favorisant un écosystème culturel vivant et engageant.

La mise en place d'une politique tarifaire accessible et l'engagement à garantir l'accès à la culture pour tous, y compris les publics en difficulté ou en situation de handicap, témoignent de la volonté d'une culture véritablement pluraliste et partagée. De plus, la modernisation des pratiques et des outils au sein du conservatoire contribuera à créer un environnement d'apprentissage favorable, tant pour les élèves que pour les enseignants. En favorisant les partenariats et en instaurant une approche collaborative, nous nous dotons des outils nécessaires afin d'enrichir et d'élargir notre rayonnement culturel, de contribuer à la mixité sociale et de développer une offre pédagogique de qualité. Nous nous donnons ainsi les moyens de devenir un véritable phare culturel dans la métropole francilienne.

Cette ambition s'accompagne d'une conscience écologique, soulignant la nécessité d'une démarche qui répond aux défis environnementaux actuels. En ce sens, le projet va au-delà de la simple offre artistique : il s'agit d'une invitation à construire ensemble une culture durable, respectueuse et accessible à tous.

Ainsi, le projet d'établissement revendique une vision ambitieuse et responsable, ancrée dans une démarche écoresponsable et inclusive. Il est porteur de l'espoir d'une culture accessible, dynamique et respectueuse des enjeux contemporains, promesse d'un rayonnement accru de Colombes en tant que cité accueillante et créative.

Cependant, cette ambition se heurte à des défis budgétaires croissants pour les collectivités, qui doivent jongler entre des besoins culturels pressants et des contraintes financières de plus en plus soutenues. Dans ce contexte difficile, il devient essentiel de garantir que les ressources financières permettent effectivement la réalisation de nos objectifs dans les délais du projet. Cela nécessite une mobilisation collective, un travail en réseau et un suivi attentif pour garantir que notre ambition se concrétise et que l'établissement devienne un lieu d'épanouissement culturel pour tous. Le conservatoire Charles Aznavour pourra alors s'affirmer, non seulement comme un lieu d'apprentissage et de créativité, mais aussi comme un véritable moteur de la dynamique culturelle de Colombes résolument tournée vers l'avenir.

Annexes

Textes règlementaires

Schéma départemental des enseignements artistiques (92)

www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/missions-et-actions/culture/le-schema-denseignements-artistiques

Schéma national d'orientation pédagogique 2023

www.culture.gouv.fr/espace-documentation/Bulletin-officiel/Bulletin-officiel-Hors-serie-n-5-septembre-2023

Arrêté fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique 19/12/2023

www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680487

Contributions

Les différentes consultations ont eu un impact significatif sur la construction du projet d'établissement. Les observations ont été prises en compte à travers l'organisation de réunions productives et la constitution de groupes de travail interdisciplinaires, réunissant les secteurs pédagogique, administratif et technique du Conservatoire. Ces échanges constructifs ont permis d'établir les fondations d'une stratégie éducative et institutionnelle solide, répondant aux attentes et aux besoins de la communauté.

a. Consultations du corps enseignant

Synthèse de la mouture 1 (2023) : réunion du 8/02/2024

Présents : Hortense Beaucour, Marie-Françoise Maumy, Paola Meloni, Julie Traouën, Alexandre Hennequin, Gilles Repond, Aymeric Cabley

1. Structurer, donner de la lisibilité aux dispositifs d'apprentissage

Quelques pistes de travail (non exhaustives) :

- Objectifs de chaque cycle, cohérents à toutes les disciplines
- Quelle est l'importance de la FM, de la pratique collective, dès le début du parcours (fusions ?)
- Equilibre cours individuel / collectif
- Définir le parcours personnalisé, existe-t-il seulement à partir du cycle II ?
- Quelle place pour les adultes ?
- Limiter le temps d'apprentissage au sein du conservatoire
- Conservatoire ≠ cours particuliers
- Qui décide l'affectation des élèves dans les différents parcours ?
- Eviter l'entre-sois, objectifs transversaux, objectifs de départements
- Quelle visibilité pour la danse, les percussions, la MA

2. Charpenter les évaluations

Quelques pistes de travail (non exhaustives) :

- Place de l'évaluation continue
- Articulation de l'évaluation, est-ce un concert ?
- Définir l'importance de l'évaluation
- Quelle organisation, temporalité ?
- Qu'évalue-t-on ?

3. Place de la danse

Quelques pistes de travail (non exhaustives) :

- Poursuite des objectifs de l'ancien PE ?
- Nouveaux objectifs ?
- Favoriser les projets transversaux (modules, projets, ateliers, musique et danse)

4. Volet Hors les murs

Quelques pistes de travail (non exhaustives) :

- EAC
- Actions Hors les murs
- T5 – BNS
- SDEA

5. Communication / Diffusion

6. Les moyens

Quelques pistes de travail (non exhaustives) :

- Humains : Régisseur
- Matériels
- Bâtimentaires
- Cantine pour les artistes invités (bons repas ?)

7. RH

Quelques pistes de travail (non exhaustives) :

- Valorisations
- Formations

Propositions récoltées entre décembre 2023 et janvier 2024

Idées retenues après sondage (par ordre décroissant) :

- A. Amélioration de la diffusion des événements au sein du conservatoire **57,9 %**
- B. Création d'une Classe à Horaires Aménagés Instrumentale **52,6 %**
- C. Évaluations en milieu de cycle **52,6 %**
- D. Devenir un CRD car le Conservatoire possède déjà des enseignants de grande qualité (solistes, chambristes, musiciens d'orchestre) et une infrastructure déjà en place. Éveiller des vocations au même titre que les conservatoires d'Argenteuil et Gennevilliers. **47,4 %**
- E. Se doter d'un pianiste accompagnateur en danse **42,1 %**
- F. Création d'un orchestre symphonique au Conservatoire **42,1 %**
- G. Développer la musique de chambre avec une "vraie" réflexion, structurer **36,8 %**
- H. Plus de projets transversaux avec les partenaires (musée, médiathèques, conservatoire), créer du lien avec une rencontre annuelle **36,8 %**
- I. Mise en place d'un DEM en collaboration avec les CRD Boucle Nord de Seine **36,8 %**
- J. Mieux définir les pratiques collectives dans le cursus de l'élève **31,6 %**
- K. Réflexion autour des enseignements complémentaires essentiels au développement artistique et accessibles à tous les cursus (écriture, culture, déchiffrement, accompagnement, rapport au corps pour les musicien(ne)s, perfectionnement, relaxation, improvisation ... **31,6 %**

- L. Mise en place de départements par famille avec coordinateurs. Réunions pour la mise en place de projets trans classes, objectifs **31,6 %**
- M. Développer les effectifs des classes de Cuivres **31,6 %**
- N. Développer un département de musique ancienne (flûte à bec, clavecin, guitare baroque, traverso, Hautbois baroque, viole de gambe, ...) **31,6 %**
- O. Mise en place d'évaluations de fin de cycle sous forme de concert ; en finir avec les examens de type scolaire **26,3 %**

b. Consultation des personnels administratifs et techniques

- Annexes du conservatoire dans les quartiers éloignés
- Développer les partenariats
 - . Éducation nationale
 - . Conservatoires
 - . Associations (APEI, Dauphinel,...)
- Conservatoire, avec une meilleure performance énergétique
- Développer de nouvelles activités artistiques :
 - . Théâtre,
 - . Danses urbaines, de salons
 - . Orchestre
 - . Ateliers et stage pendant les vacances
- Communication
 - . Améliorer les rapports avec les usagers

Rencontre du 3 octobre 2023

En présence de

Chantal Barthélémy-Ruiz *Maire Adjointe en charge de la Culture*

et

Nicolas Baude *Directeur de la Culture de la Vie Associative et de l'Action Internationale*

Après une présentation de ce que représente un projet d'établissement, les échanges ont eu lieu en plusieurs temps, à la manière d'un brainstorming.

Les participants formulent des propositions sur post-it, puis en choisissent 3 chacun. Deux groupes de travail permettent de restituer une liste de propositions. Dans cette liste, l'ensemble des participants retiennent 5 propositions :

1. Dynamiser l'offre pédagogique : Flexibilité dans les parcours, diversité pédagogique, dispositifs permettant de garder les publics dans la durée, dispositif diplômant pour les adultes, améliorer l'accompagnement des élèves.
2. Perfectionner la communication : Visibilité et lisibilité de l'agenda des spectacles, un site web, valoriser les événements
3. Donner davantage de souplesse dans les créneaux des pratiques
4. Ouvrir le conservatoire vers l'extérieur : partenariats, projets, jumelage
5. Mettre l'accent sur les spectacles transversaux sur la ville

Lors de la séance, la direction rappelle que l'équipe du conservatoire se saisira de ces propositions dans le cadre du projet d'établissement. Ce compte-rendu pourra être versé en annexe du document.